

Sideville - Infos n° 11

LA DIVETTE



Sécurisation du carrefour du Vacheux : discuté avec le Conseil Départemental de la Manche, le carrefour entre la RD 122 et la RD 152 va voir son aménagement de sécurisation se réaliser. Il consiste en la création d'un plateau surélevé (ralentisseur) avec vitesse limitée à 30 km/h. Le hameau du Vacheux passera en agglomération avec vitesse limitée à 50 km/h. Le montant de cet investissement est de 50 000 € à la

charge de la commune. Le chantier, sous maîtrise d'œuvre du département, débutera le 08 juillet 2024 pour une durée estimée de 3 semaines. **La circulation sera interdite pendant cette période.**

Aménagement La Grosse Pièce : la voirie du lotissement « La Grosse Pièce » est en cours de réfection, aires de retournement et de stationnement, espaces verts vont permettre une mise aux normes actuelles et d'améliorer le cadre de vie des riverains.



Voies vertes – avenue Mont du Roc et rue Bergère : le changement de statut de ces deux voies communales est maintenant acté par les municipalités de Martinvast, Nouainville et Sideville. Le passage en voie verte sera effectif début septembre 2024. Cette évolution engendrera un changement d'habitudes pour les nombreux usagers qui trouveront des possibilités de transit plus sécurisées par ailleurs. Pour rappel, les voies vertes sont réservées aux piétons, vélos, chevaux mais restent accessibles aux riverains. Elles sont limitées à 30 km/h.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) : Participez à la réunion publique l'information sur le PADD !

Qu'est ce que le PADD ? Le Projet D'Aménagement et de Développement Durables (PADD) détermine les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les années à venir, à partir des enjeux identifiés au sein du diagnostic. Il expose le projet d'urbanisme et définit les orientations générales d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'équipement, de protection des espaces et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.



Vous êtes conviés à la présentation publique organisée par Le Cotentin de cette phase du PLUI : **le 09 juillet 2024 à 18h00** au Pôle de proximité de Douve et Divette à Martinvast.

Retour sur le Vide grenier du Dimanche 5 Mai 2024 : malgré une météo capricieuse la journée vide grenier a été une belle réussite avec 41 exposants dont 14 sidevillais. Merci à tous pour votre participation ou passage aux stands. Les bénéfices reviennent à la FAS, ce qui nous permettra d'investir pour le matériel associatif, un don de 100€ a été fait pour l'association «Un pas pour Liséa».

Rendez-vous pour la prochaine édition déjà programmée le dimanche 27 Avril 2025.



Comme beaucoup d'association, l'Association des Parents d'Elèves du RPI Sideville-Teurthéville-Hague a de plus en plus de mal à mobiliser des bénévoles pour la réalisation des ces actions en faveurs des enfants du RPI. N'oubliez pas de vous mobiliser pour vos enfants afin que l'APE puisse perdurer.

L'Assemblée Générale de l'APE aura lieu le mardi 10 septembre 2024 à 10h30 pour la communication du bilan de l'année et la nomination d'un nouveau bureau.

Mais pour finir cette année en beauté, ***l'APE organise la fête de l'école le dimanche 30 juin à partir de 14h30 à Teurthéville Hague***, spectacles et animations seront au rendez-vous.

Rentrée des classes 2024-2025 : pensez à inscrire vos enfants auprès de la mairie de Sideville pour la garderie et de la mairie de *Teurthéville-Hague* pour la cantine (fiches disponibles sur le site internet de la commune). D'autre part, l'inscription pour le bus qui relie les 2 écoles est obligatoire et doit être effectuée **avant le 15 août** sur le site : **capcot**
<https://www.capcotentin.fr/lignes-scolaires/>



En septembre prochain sera déployé l'application Panneau Pocket sur notre commune. L'application déjà présente sur les communes de Teurthéville-Hague, Virandeville ou encore Couville, permet de diffuser les informations de votre commune. Travaux,

urbanisme, élections, associations, agenda sortie et culturelle, tout sera à portée de main grâce à cette application gratuite, sans inscription et sans publicité.

La Haute Folie le 15 septembre 2024 : Dernier acte ! venez soutenir en tant que bénévole les valeureux organisateurs de cet évènement devenu grandiose. Selon votre disponibilité, dès maintenant un coup de main les jeudis ou/et le jour même de la Haute Folie. Un appel ou un mail de votre part à la mairie de Sideville pour participer à cette grande aventure !

Ce bulletin est consultable sur le site internet de la commune : sideville.fr (rubrique vie communale)

Contact mairie : ☎ 02.33.52.05.52

Publié par la mairie de Sideville.

Suivez l'actualité de votre commune au quotidien sur la page Facebook « Sideville INFOS »